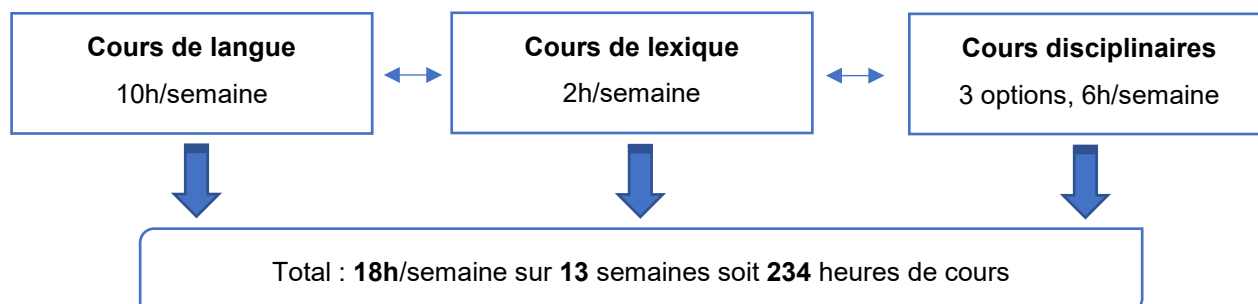


Syllabus DUEF B1

Types de cours

Le programme comporte 3 types de cours



Objectifs de la formation

- Développer des compétences de communication écrite et orale pour acquérir une aisance linguistique dans les situations de la vie réelle
- Acquérir des connaissances de base sur la culture et la société française
- Développer des savoirs et des savoir-faire universitaires
- Se préparer aux épreuves du DUEF B1

Cours de langue et de lexique

Objectifs

Développer ses compétences de communication écrite et orale pour acquérir une aisance linguistique dans les situations réelles de communication en français

Compréhension orale et écrite

- Comprendre des conversations simples sur des sujets familiers (éducation, famille etc.)
- Comprendre des textes rédigés dans une langue courante ou relative à son travail
- Comprendre la description d'événements, l'expression des sentiments et de souhaits
- Comprendre l'essentiel d'émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets d'intérêt personnel ou professionnel

Production orale et écrite

- Prendre part à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel
- S'exprimer de manière simple afin de raconter ses expériences et des événements, ses rêves, ses espoirs ou ses buts
- Donner les raisons et explications de ses opinions ou projets
- Raconter des événements, des récits et exprimer ses réactions
- Rédiger un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel

Démarche pédagogique

Les méthodes pédagogiques utilisées en classe rendent l'étudiant acteur de son apprentissage. Elles sont fondées sur un entraînement linguistique comportant des activités de compréhension et de production orales et écrites, et un approfondissement des points grammaticaux et lexicaux correspondant à ce niveau.

Les cours sont centrés sur la communication orale et favorisent les interactions entre apprenants et entre apprenants et enseignants. Discussions, débats, jeux de rôles permettent d'aborder les différentes situations communicatives de la vie courante.

Les supports pédagogiques sont variés, l'enseignant s'appuyant sur des manuels divers ainsi que des documents authentiques – iconographiques, textuels, visuels, sonores - et abordant les thématiques travaillées au niveau B1: les voyages, la vie professionnelle, la vie sociale, la vie familiale, la vie étudiante, le logement, la consommation, l'environnement, l'apprentissage du français, la francophonie.

Cours généraux

Objectifs

- Véhiculer des **savoirs académiques** dans les domaines suivants : Littérature française et francophone, vie politique, culture et société, civilisation et mythologie
- Mettre en œuvre **un esprit critique** à partir de documents authentiques
- Initier les étudiants à la **methodologie universitaire** : suivre un cours sur Power Point, prendre des notes, rédiger des écrits universitaires

Démarche pédagogique

Les cours généraux sont des **cours magistraux** choisis par les étudiants en fonction de leurs centres d'intérêt et regroupent ainsi un public issu de différentes classes du niveau B1.

Dans ces cours, les étudiants sont placés dans des situations d'enseignement **proche des cours de licence** où la capacité à sélectionner et retenir l'essentiel est déterminante. Ils sont confrontés à des situations d'écoute prolongées et à l'analyse de documents à forte charge culturelle. Ils doivent arriver en cours en ayant relu leurs notes, fait les lectures préparatoires ou complémentaires demandées même si leur travail n'est pas immédiatement vérifié et sanctionné par des notes.

Les cours généraux sont un moyen d'expérimenter le type d'autonomie attendue à l'université.

Évaluation

Contrôle continu et examen intermédiaire

Le semestre est divisé en **3 sessions** durant lesquelles les étudiants recevront des notes pour chaque compétence langagière, l'assiduité et la participation en classe, ainsi que le rendu des devoirs.

L'examen **intermédiaire** se déroule à la 7^e semaine et porte sur le lexique et les savoirs disciplinaires.

Examen final du Diplôme Universitaire

L'évaluation est composée d'épreuves de langue portant sur les quatre compétences, d'une épreuve de lexique et de trois épreuves portant sur les savoirs disciplinaires

Ce syllabus est communiqué à titre indicatif.

Son contenu est susceptible d'être modifié en fonction du profil des étudiants et de l'évaluation de leurs besoins spécifiques.